



# J'existe et je vote !

## Le Parlement, c'est quoi ?

En France,

Il y a 3 grands pouvoirs politiques :

- le Gouvernement qui dirige l'état,
- le Parlement qui vote les lois,
- les tribunaux qui rendent la justice.

Le Parlement est constitué :

- de l'Assemblée Nationale  
c'est-à-dire le groupe des députés,
- et du Sénat,  
c'est-à-dire le groupe des Sénateurs.



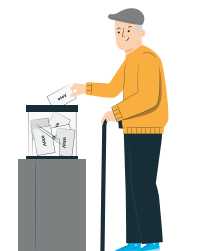
Le Parlement, s'occupe des lois dans notre pays :  
c'est le travail législatif.

Cela veut dire que chaque projet de loi en France  
est examiné par les sénateurs et par les députés.  
Ce sont ensuite les députés qui votent les lois.



## Comment le Parlement est élu ?

Les députés sont élus par tous les citoyens français,  
pendant les élections législatives.  
Ils représentent la France.



Les sénateurs sont élus par des grands électeurs  
pendant les élections sénatoriales.  
Les grands électeurs sont les maires,  
les conseillers municipaux et les conseillers régionaux.



Les sénateurs sont élus pour représenter les collectivités locales :  
les villes, les départements, et les régions.

